

19/224

Saint-Florent, le 01 juillet 2024



**ARRETE DE CIRCULATION INTERDITE**  
**Chemin de Santa Maria**

Le Maire de la Commune de Saint-Florent,

Vu le Code de la route, notamment les articles R 411.5, R 411.7 et R 411.8 ;  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122.22, L2122.23, L2211.1, L2212.2, L2213.1, L2213.3, L2213.5 ;  
Vu le Code de la Voirie Routière ; l'ensemble des textes qui l'ont modifié et complété ;  
Vu la Loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la loi n° 82.623 du 22 juillet 1982 relative aux Droits et Libertés des Communes, des Départements, des Régions et L'Etat ;

**CONSIDERANT** le danger d'effondrement du chemin de Santa Maria (voir plan ci-joint) de la Route de la Cathédrale vers les vignes Orenga de Gafforj.

**ARRETE**

**Article 1** – Le chemin de Santa Maria de la Route de la Cathédrale vers les vignes Orenga de Gafforj, près de l'ancienne colonie de vacances « Maraninca » est interdite pour tous véhicules et engins à compter du 01 juillet 2024 jusqu'à sa rénovation.

**Article 2** – En raison du danger d'effondrement du chemin de Santa Maria, des barrières interdiront son accès. Il est entendu que la commune de Saint-Florent se dégage de toute responsabilité pour toutes personnes traversant ce pont avec un véhicule motorisé.

**Article 3** - Le chef de la Brigade de Gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire,  
  
Claudy OLMETA

Département :  
HAUTE CORSE

Commune :  
SAINT FLORENT

Section : AE  
Feuille : 000 AE 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 02/07/2024  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC42  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
BASTIA  
1 RUE DES HORIZONS BLEUS  
QUARTIER RECIPELLO 20402  
20402 BASTIA  
tél. 04 95 32 94 52 -fax 04 95 32 93 94  
cdf.bastia@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

